



Soutenir la création d'une « commission pluridisciplinaire éthique et déontologie » des actions

*Accroissement de la demande sociale
Prescription de pluridisciplinarité*

**Opportunité pour l'action de prévention
Gageure pour les métiers et l'éthique**



Commission pluridisciplinaire « éthique et déontologie »

- Quelles actions effectives de prévention : cadre et limites ; innovations possibles ?
- Condition(s) éthique(s) d'intervention?
- Critères d'appréciation de la « santé mentale »? Place de la subjectivité? Soutien ponctuel, soin, thérapie? Soutien ou sélection?...
- Quelle(s) définition(s) de la Santé, du Travail et de leur rapport?
- Réflexion sur les Codes de Déontologie médecins du travail et psychologues



Commission pluridisciplinaire « éthique et déontologie »

- ❖ Portée par les associations de métier (ANIMT, AFISST, GIT, Associations d'hygiénistes, de médecins du travail, *Reliance et Travail...*) ?
- ❖ Avec la participation des salarié-es et de leurs représentants, avec les employeurs des organisations adhérentes aux SSTI?
- ❖ Organisation de commissions régionales, nationale? Autre(s)?